

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. DÉPART DES CORRESPONDANCES. SERVICE DES POSTES. ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, festivals, fairs, moon phases, route designations, departure times, arrival times, and distribution schedules.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 31 Mai 1865.

On lit dans le Moniteur :

L'Empereur a adressé à S. A. I. le prince Napoléon la lettre suivante :

Monsieur et très cher cousin, Je ne puis m'empêcher de vous témoigner la pénible impression que me cause la lecture de votre discours prononcé à Ajaccio. En vous laissant, pendant mon absence, auprès de l'Impératrice et de mon fils comme vice-président du Conseil privé, j'ai voulu vous donner une preuve de mon amitié, de ma confiance, et j'espérais que votre présence, votre conduite, vos discours témoigneraient de l'union qui règne dans notre famille.

Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'Empereur ne peut servir qu'aux ennemis de mon Gouvernement. A des appréciations que je ne saurais admettre, vous ajoutez des sentiments de haine et de rancune qui ne sont plus de notre époque. Pour savoir appliquer aux temps actuels les idées de l'Empereur, il faut avoir passé par les rudes épreuves de la responsabilité et du pouvoir. Et d'ailleurs pouvons-nous réellement, pygmées que nous sommes, apprécier à sa juste valeur la grande figure historique de Napoléon ! Comme devant une statue colossale, nous sommes impuissants à en saisir à la fois l'ensemble. Nous ne voyons jamais que le côté qui frappe nos regards, de là l'insuffisance de la reproduction et les divergences des opinions.

Mais ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que, pour empêcher l'anarchie des esprits, cette ennemie redoutable de la vraie liberté, l'Empereur avait établi dans sa famille d'abord, dans son gouvernement ensuite, cette discipline sévère qui n'admettait qu'une volonté et qu'une action ; je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite.

Sur ce, Monsieur et cher cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLÉON.

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 31 mai 1865.

CESARI TORNEO

(ÉPIQUE DU QUERCY AU XIV^e SIÈCLE)

Par M. B.

41

TROISIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre IX.

X.

BATAILLE DE MAUPERTUIS OU DE POITIERS.

A l'époque où le prince de Galles s'éloignait de Romorentin, le roi Jean, partait de Chartres, avec l'intention bien arrêtée de rencontrer les Anglais, de leur livrer bataille, et de ne déposer les armes qu'après les avoir complètement détruits, ou tout au moins placés dans l'impuissance de soumettre encore la France aux cruelles épreuves qu'ils lui avaient fait supporter. Il était à la tête de près de cinquante mille hommes. On comptait dans son armée vingt-six ducs

La reproduction est interdite.

BULLETIN

L'événement du jour est la capture de M. Jefferson-Davis par les agents du gouvernement fédéral. Il paraît que le président sudiste et ses amis ne se sont pas rendus sans résistance; ils ont été conduits à Washington où ils ont été incarcérés séparément, et même, écrit-on, mis aux fers. On ignore quelle décision prendra à leur égard le président Johnson; mais on n'est pas sans appréhension, vu le caractère et les antécédents des personnages, sur la sécurité de M. Jefferson-Davis et des autres prisonniers.

Le procès des complices de Booth se poursuit. Harrold est accusé d'avoir aidé l'assassin dans l'accomplissement de son crime et dans sa fuite; Payne, d'avoir attenté à la vie de M. Seward, et Alezot, d'avoir attendu le président Johnson et le général Grant pour les assassiner.

Mudd, Arnold et M^{me} Surratt ont à répondre aussi de leur complicité dans le complot de Booth.

M^{me} Surratt a pour défenseur M. Reverdy Johnson.

Depuis dimanche, les preuves de culpabilité s'accumulent contre tous les prisonniers. Un témoin a déclaré que Surratt s'était rendu à Richmond avec une dame, dans le courant du mois dernier, et qu'à son retour, à Washington, il avait en sa possession environ 200 dollars en or. Il se serait vanté alors d'avoir causé avec Jefferson-Davis et Benjamin, et de savoir pertinemment que Richmond ne serait pas évacué. — A son retour de Richmond, Surratt partit pour Montréal et ne revint à Washington que la veille de l'assassinat de Lincoln.

Une dépêche spéciale reçue par l'Express, dit que Johnson a été induit en erreur par le juge-avocat, quant aux preuves sur la foi desquelles il a publié la proclamation accusant Jefferson-Davis et autres de complicité dans le crime du 10 avril. Il paraît qu'aujourd'hui le président reconnaît la fausseté de ces soi-disantes preuves.

Il se confirme que Kirby Smith a résolu de continuer la lutte. Des meetings en faveur de la

ou comtes, et plus de cent quarante bannières. Outre les ducs et les comtes, le roi de France avait auprès de lui ses quatre fils, encore bien jeunes, Charles, duc de Normandie, Louis, Jean et Philippe qui furent depuis ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne. Si pouvez bien croire et sentir, dit un chroniqueur, que là était la fleur de France, de chevaliers et d'écuyers, quand le roi de France et ses quatre enfants y étaient personnellement.

Chose remarquable ! et qui donne une pauvre idée de la science militaire de ces temps ! Les deux armées se trouvèrent tout d'un coup à quelques lieues de distance l'une de l'autre, au moment où elles se croyaient mutuellement fort éloignées. Cette découverte eut lieu d'une façon assez singulière.

Arrivée au pont de Chauvigny, sur la Vienne, l'armée française y passa la rivière. Pour éviter la presse, et se loger mieux à leur aise, trois grands barons de France, les comtes d'Auxerre et de Joigny, et le seigneur de Chastillon-sur-Marne demeurèrent, avec leurs gens et quelques chevaliers et écuyers, à l'hôtel du roi, dans la ville de Chauvigny, où ils couchèrent. Le lendemain, ils passèrent tranquillement le pont, et prirent à travers champs pour rejoindre l'armée, qui pouvait être à peu-près à trois lieues, dans la direction de Poitiers.

Or, le même jour, étaient partis d'un village assez près de là, le prince de Galles et ses gens. Le prince n'ignorait pas que le roi Jean faisait la chasse aux Anglais; mais, pour le quart d'heure, il ne savait où prendre l'armée française. Toutefois, il supposait bien qu'elle n'était pas loin, car ses coureurs ne trouvaient plus à fourrager. Ayant fait arrêter son ar-

guerre se sont réunis à Shrievport, dans la Louisiane et à Marshall, Texas.

Le cabinet de Vienne est très-inquiet au sujet des négociations qui se poursuivent entre Rome et le gouvernement italien. On redoute une réconciliation qui serait la consécration de l'annexion des Duchés, des Romagnes et du royaume de Naples au Piémont. Il paraît que les hommes politiques de l'Autriche ne désespèrent pas de voir rétablir l'ancien état de choses dans la péninsule, et qu'ils comptent surtout sur la résistance du pape pour arriver à ce résultat. On a fait courir le bruit que l'Autriche et la Prusse avaient fait des protestations auprès de la cour de Rome. Rien n'indique que ces protestations aient eu lieu, bien que les deux gouvernements soient hostiles à la réconciliation du Pape avec l'Italie.

A la nunciature, on a reçu des lettres de Rome, qui affirment la bienveillance réciproque des négociations entre Florence et le Vatican. Il ne s'agit que de l'investiture des évêques d'Italie; mais c'est déjà un grand pas de fait vers la réconciliation. Les correspondants mettent en doute le projet d'un concours militaire des Etats catholiques pour la défense de Rome; ils croient plus volontiers à l'imminence de certaines mesures libérales décrétées par Sa Sainteté Pie IX.

On mande d'Athènes, le 26 mai que les opérations électorales ont commencé ce jour-là dans tout le royaume hellénique. Elles ont été terminées lundi. La nouvelle Chambre doit se réunir le 9 juin.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Afrique.

Philippeville, 28 mai, 7 heures du matin. L'Empereur vient d'arriver à Philippeville, escorté par les flottes italienne et française. La traversée a été magnifique. Au débarcadère, surmonté d'un pavillon improvisé, Sa Majesté a été reçue par les autorités civiles et toutes les dames et les jeunes filles

mée entre bruyères et grands ronces, il envoya soixante cavaliers bien armés à la découverte. Le hasard les conduisit vers les trois barons français, qui formaient comme l'arrière-garde de l'armée du roi Jean. On ne tarda pas à se reconnaître de part et d'autre. Les français se mirent en devoir de charger l'ennemi, qui trouva prudent de tourner bride, et de se replier sur le prince de Galles. Mais les nôtres étaient lancés. Dans leur impétuosité aveugle et irréfléchie, ils vinrent se jeter en plein dans les rangs des Anglais, qui les reçurent bravement. Par les prisonniers faits en cette rencontre, le prince de Galles eut des renseignements positifs, tant sur la composition de l'armée française que sur la marche qu'elle suivait. Il apprit que le roi Jean croyait les Anglais devant lui, tandis qu'il les avait effectivement derrière. Quant au prince de Galles, il croyait bien que les français étaient sur ses derrières.

Mieux instruit, le fils d'Edouard III se remit en route, après avoir fait publier que nul, sur sa tête, ne courait ni ne chevauchât sans commandement. Il arriva, ce jour même, à deux petites lieues de Poitiers. De là, il lança un parti d'environ deux cents hommes, parmi lesquels se trouvait le fameux Captal de Buch, à la découverte de Français. Ces gens ne furent pas longtemps sans apercevoir l'armée française; ils ne purent même s'empêcher d'escarmoucher à son arrière-garde, où ils tuèrent quelques hommes et firent quelques prisonniers.

Le roi Jean allait entrer dans Poitiers, lorsqu'on lui apprit que les Anglais, qu'il croyait toujours devant lui, étaient derrière. Cette nouvelle le combla de joie. Il touchait au but de ses desirs. Aussi, sur

de la ville. L'Empereur se rend à l'Eglise pour entendre l'office divin, aussitôt après S. M. part pour Constantine. La santé de l'Empereur continue à être excellente.

Principautés Danubiennes.

Bucharest, 28 mai. La nouvelle, suivant laquelle le Gouvernement romain serait disposé à conclure avec la Russie une convention d'extradition des réfugiés politiques est absolument dénuée de fondement. Aucune proposition de ce genre n'a d'ailleurs été faite.

Portugal.

Lisbonne, 28 mai. Le duc de Saldanha est arrivé. Il a été reçu avec un grand enthousiasme. On se prépare activement aux élections qui sont fixées au 28 juin.

Italie.

Turin, 28 mai. Les journaux affirment qu'il a été décidé, dans un Conseil des ministres, tenu sous la présidence du roi, que M. Vegezzi retournerait à Rome, au milieu de la semaine prochaine.

VOYAGE DE L'EMPEREUR

Nous recevons communication des dépêches suivantes :

Alger, 27 mai, à 8 heures du matin.

Hier, dans l'après-midi, l'Empereur s'est rendu à bord du Solferino, et après avoir distribué des récompenses aux officiers de l'escadre, Sa Majesté est allée visiter la frégate qui porte le pavillon amiral de la flotte italienne.

Alger, 27 mai, 10 heures du matin.

L'Empereur part pour Philippeville. Il vient de quitter Alger au milieu d'un concours immense de population européenne et musulmane et aux acclamations les plus chaleureuses et les plus enthousiastes. Tous les bâtiments dans le port et les flottes cuirassées italienne et française en rade pavoisés : les matelots sont sur les vergues et saluent l'Empereur de leurs huras. Les salves d'artillerie des bâtiments et des forts leurs répondent. Une foule compacte aux costumes les plus variés, garnit les quais, les rampes, les balcons et les terrasses en amphithéâtre jusqu'à la Kasbah. Un soleil splendide ajoute encore à la grandeur et à l'éclat de cet imposant spectacle.

En partant, l'Empereur a dit au Maire d'Alger : Je pars avec une confiance entière dans l'avenir de l'Algérie et avec une foi profonde dans sa prospérité future.

le champ, il tourna bride, et fit faire contre marche à son armée.

Les coureurs du prince de Galles n'osèrent pas lui cacher combien était redoutable par le nombre l'armée française. Mais le prince ne s'en montra nullement effrayé : mettant sa confiance en Dieu, il ne songea qu'à bien recevoir l'ennemi.

Le dimanche, dix-huit septembre mil trois cent cinquante-six, le roi Jean, impatient de combattre, fit chanter, dans sa tente, une messe solennelle, communia avec ses quatre fils, et réunit un conseil de guerre, où nous retrouvons Déodat et Bertrand de Lentillac. A l'issue de ce conseil, les trompettes sonnèrent; chacun s'arma; l'on monta à cheval. Déjà les bannières du roi étaient déployées; déjà le Porte-Oriflamme, Godefroy de Chagny, avait mis au vent le saint étendard, dont la brillante couleur de feu, se détachant d'une riche et fraîche bordure de soie verte, présentait le double symbole de l'espérance et de la foi.

L'armée française est divisée en trois corps, chacun d'environ seize mille hommes, commandés, le premier, par le duc d'Orléans; le second, par le duc de Normandie, ayant avec lui ses deux frères, Louis et Jean; le troisième, par le roi de France en personne.

Ce déploiement de force présente un coup d'œil formidable et ravissant à la fois, par le nombre, la richesse et la diversité des armures, des armoiries, des bannières et des pennons. Là était toute la fleur de France; car, ainsi que le dit un chroniqueur : nul chevalier ni écuyer n'était demeuré à l'hôtel, s'il ne voulait être déshonoré.

Pendant qu'on faisait les derniers préparatifs, le

Chronique locale.

Un congé extraordinaire, à l'occasion de la fête de S. A. le Prince Impérial, a été accordé aux élèves des lycées et des collèges de l'Empire.
S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique a voulu étendre cette faveur aux élèves des écoles primaires, qui fournissent leur contingent dévoué à la société du Prince Impérial.
Ce congé est fixé au mardi de la Pentecôte (6 juin 1865).

Concours régional agricole

Distribution solennelle des Prix et des Médailles, sous la présidence de M. de Pebeyre, Préfet du Lot

Dimanche dernier a eu lieu la distribution des Prix du concours régional, sous la présidence de M. le Préfet du Lot et au milieu d'une grande affluence de population.

A onze heures, tous les fonctionnaires en costume officiel se réunissaient à l'Hôtel de la Préfecture, et le cortège, ayant à sa tête M. le Préfet, s'est rendu à la Cathédrale, où une messe a été célébrée par M. Blavier, vicaire général. Dans l'enceinte sacrée, Mgr Peschoud a prononcé une allocution remarquable, par laquelle il a éloquentement développé que l'agriculture est la plus ancienne et la plus féconde des industries.

A l'issue de la messe, on s'est rendu sur la promenade Fénélon, où se tenait l'exposition agricole. — M. le Préfet a pris place sur une estrade décorée avec beaucoup de goût. On remarquait à ses côtés M. l'Inspecteur-général Boitel, vice-président; M. le comte Murat, député, deuxième vice-président; Mgr l'Evêque de Cahors; M. le Maire de la ville.

M. de Pebeyre a ouvert la séance par le discours suivant :

« Messieurs,

« Il y a sept ans, presque à pareil jour, le chef-lieu du département du Lot était le siège d'un de ces grands comices destinés à stimuler le zèle, à récompenser le mérite et à fournir aux agriculteurs même les plus modestes, les meilleurs exemples comme les plus précieux enseignements. — Notre antique cité, fière de montrer ces côteaux qui produisent un vin généreux, ces campagnes fertiles qui l'environnent, vous fait aujourd'hui, Messieurs, un nouvel et sympathique accueil, et en présence des imposants vestiges qui attestent la puissance du vieux Quercy, elle vous offre le spectacle d'une de ces luttes pacifiques ouvertes par la civilisation à l'intelligence et au travail.

« Ce concours est solennel; il révèle manifestement l'œuvre de régénération de l'industrie agricole; admirable résultat du calme et de la sécurité que donnent à notre pays la sagesse et la protection du chef de l'Etat. L'Agriculture n'aime pas les révolutions, et Dieu a mis dans le cœur des populations des campagnes, avec le merveilleux instinct d'une stabilité qui seule assure au sol sa véritable richesse, au crédit toute son extension, le dévouement qui fait des héros sur les champs de bataille, le sentiment de fidélité qui fait des soutiens fermes et convaincus de nos institutions.

« En même temps que la France, gardienne généreuse de tous les droits, envoyait sur les divers points du globe ses aigles triomphantes, de gigantesques entreprises ont constaté la féconde administration de l'Empereur. — Les arts, les sciences, l'industrie sont entrés dans une ère de prospérité jusqu'ici inconnue; l'agriculture, sortie enfin de la torpeur où l'avaient plongée des siècles d'ignorance, est remise en honneur. Tous les regards se tournent vers elle; les esprits les plus élevés lui consacrent leur sollicitude et leurs veilles. La chimie a découvert des engrais précieux; la mécanique a fourni des instruments qui deviennent les puissants auxiliaires du bras de l'homme; des voies de communication de toute sorte, en favorisant le mouvement intellectuel, créent aux produits de la terre de larges débouchés; des écoles offrent à chacun les bienfaits de l'instruction. La lumière pénètre chaque jour jusque dans le moindre hameau, et y développe, à côté des améliorations matérielles, les hauts enseignements de la religion et de la morale. Les utopies, les idées subversives sont ainsi combattues; l'esprit de famille lutte victorieusement contre les tendances à l'émigration et au déclassement, sources de déception, causes de déperdition pour l'agriculture. Le fils ne doit pas dédaigner l'exemple de son père qui cultive son champ, pour aller chercher le nombre des envieux ou des désœuvrés écartés du droit chemin par de chimériques espérances d'avenir et de fortune. La charrue a ses titres de noblesse; la terre est une bonne mère qui verse, abondantes, dans les mains de ses enfants qui l'aiment, les richesses convoitées.

« Ces assises annuelles du travail, instituées, encouragées et soutenues, sous l'inspiration du Souverain, par un homme d'Etat dont le nom s'attache à la gloire industrielle et commerciale de la France,

par un Ministre éminent dont la pensée et l'action se révèlent incessamment pour le bien, marquent les étapes du progrès et indiquent la voie dans laquelle il faut marcher résolument.

« Messieurs, cette vaste exposition atteste une noble émulation parmi les agriculteurs de la région. Le cercle des concurrents s'est élargi; les envois sont plus nombreux et plus variés; nous voyons une amélioration réelle dans la race des animaux reproducteurs, dans la beauté de leurs types, dans l'harmonie de leurs formes. La multiplicité, le mérite des instruments de tout genre annoncent le moment prochain où les exploitations, même les plus modestes, seront munies d'un outillage que le bon marché mettra à la portée de tous. Les divers produits du sol peuvent lutter avantageusement avec ceux des contrées les plus privilégiées.

« Des agronomes distingués, vétérans de la science autant que sages praticiens, en développant sur les différentes catégories du concours des aperçus raisonnés, témoigneront des soins scrupuleux apportés par les membres du Jury dans la mission difficile qu'ils ont bien voulu accepter. Ils diront, en même temps que les persévérants efforts des concurrents, les phases de ce tournoi dont le but est une exceptionnelle récompense et auquel ont pris part neuf valeureux combattants.

« En adressant à M. le Commissaire général de sincères félicitations, je me fais, Messieurs, l'interprète de votre pensée; que l'honorable Délégué de M. le Ministre de l'Agriculture reçoive ici, en échange de sa bienveillance constante pour tous, le témoignage de nos sympathies.

« Je paie un juste tribut d'éloges au chef dévoué de l'administration municipale, aux mandataires de la cité, à tous les hommes intelligents qui ont voulu que l'industrie et les arts, eux aussi, fussent aujourd'hui dignement représentés.

« Honneur donc et gratitude à la généreuse ville de Cahors, au Conseil général du département du Lot, dépositaire fidèle de la confiance publique, qui s'est intimement associée à elle pour la réalisation d'une œuvre féconde.

« Nous touchons aux termes de cette solennité, Messieurs; chacun de nous va reprendre le cours de ses travaux. Que ce soit avec foi et courage. La vie n'est-elle pas un incessant labeur commandé par Dieu, par notre dignité, même par nos intérêts les plus chers? Fortifions notre intelligence et notre cœur par la conviction que, dans quelque degré de la hiérarchie sociale qu'il soit placé, l'homme peut trouver à satisfaire ses nobles ambitions, et n'oublions pas que tous, nous devons, dans la mesure de nos forces, être les dignes auxiliaires des vastes desseins de l'Empereur. L'Empire, c'est la grandeur de la France; l'Empire, Messieurs, c'est nous tous.»

Après ce discours, vivement applaudi, M. le Maire a pris à son tour la parole :

« Messieurs,

« En comparant le premier concours régional qui a eu lieu dans cette ville, le 5 mai 1858, avec celui auquel nous assistons aujourd'hui, on est frappé de l'accroissement si remarquable, qui s'est manifesté dans le nombre et la variété des expositions; cet heureux développement de nos richesses agricoles est dû, n'en doutez pas, à l'intelligence du pays, aux persévérants efforts des sociétés d'agriculture, et à l'impulsion féconde de l'Etat. Le Souverain, en effet, qui a réalisé tant de grandes choses, qui depuis la vieille Armorique, jusque à l'antique Phocéa, a ouvert la France aux sillons de la vapeur, qui a renversé les barrières de l'échange, décuplé la force du crédit, assaini nos centres peuplés, embelli nos villes, achevé nos monuments, le même Souverain a voulu étendre aux plus humbles campagnes, le mouvement qui donne la force et la vie: Il a voulu que chaque département appelât à une exposition annuelle, les produits similaires de l'agriculture; l'institution des concours régionaux, une des meilleures créations de l'Empire, modeste à son origine, s'est propagée en peu d'années, et elle a conquis une immense popularité.

« Suivant d'aussi près que possible, cette auguste impulsion, animés de cette volonté, qui sait triompher des obstacles, la ville et le département ont fait un appel parallèle à l'industrie régionale, pour laquelle ils ont également institué des récompenses; c'est là, Messieurs, une première tentative destinée à perfectionner le travail de nos ouvriers, et à exciter l'émulation de nos industriels, jusques à ce jour, plus intelligents que hardis. J'ose dire que cette épreuve portera ses fruits et contribuera à développer la prospérité matérielle du pays.

« Voulant rehausser, en outre, autant qu'il était en nous, la solennité du concours de 1865, et donner à cette date une signification mémorable, nous avons demandé aux beaux arts d'ajouter leur

prestige à cette double fête de l'agriculture et de l'industrie. Les heureux possesseurs des rares et précieuses collections, que vous venez d'admirer, quelques artistes dont le talent semblait s'ignorer, ont répondu à notre appel, avec l'empressement le plus louable, ils ont compris que notre but était d'éveiller dans les populations ces goûts élevés, ces instincts délicats qu'inspire la contemplation des belles choses, et ils se sont associés à notre pensée, avec un dévouement qui leur assure la reconnaissance publique.

« Applaudissons, Messieurs, applaudissons à ces joutes pacifiques, qui remplacent si heureusement dans l'ère moderne, les sanglants spectacles du cirque et les tournois stériles de la chevalerie. A mesure que la lumière et la justice se feront dans les voies de l'humanité, les jeux de la force et du hasard disparaîtront aux yeux de tous comme le dernier égarement de la barbarie et de l'orgueil. Les palmes les plus prisées porteront avec elles les austères satisfactions du travail, et les légitimes espérances de l'avenir.

« Pour moi, Messieurs, je suis heureux de devoir aux suffrages de mes concitoyens, et à la bienveillance du chef de l'Etat, le droit de représenter, pour la seconde fois, la cité dans cette fête selon mon cœur. Je salue en son nom, ces nobles et vaillants ouvriers du labeur agricole et industriel qu'elle est heureuse de recevoir à son foyer, interprète de son langage, je leur dis :

« Venez robustes nourriciers, qui, après Dieu, nous donnez le pain de chaque jour, artisans à qui nous devons les autres nécessités de la vie, ou les délicatesses du luxe, vous en qui la patrie menacée trouve partout des défenseurs, ou dont le calme bon sens préserve le pays des agitations intérieures, venez recevoir les couronnes dues à vos pénibles et persévérants efforts: elles vous sont décernées par l'habile administrateur de ce département que vos intérêts tiennent sans cesse en éveil, et qui, jusques au dernier moment, a prêté à la solennité de vos victoires, un concours véritablement paternel; par ce haut fonctionnaire de l'agriculture que son zèle et sa compétence rendent si digne de la grande mission qu'il est venu remplir; par les membres des commissions diverses dont l'intelligente activité nous a si heureusement secondés, par ces jurés consciencieux qui ont accepté la tâche difficile de décider entre tant d'œuvres différentes, et tant d'intérêts rivaux, enfin par l'élite des citoyens, que leur mérite et leurs travaux ont portés aux fonctions publiques.

« Messieurs, des voix plus autorisées que la mienne, proclameront le zèle et le dévouement que tous ont apporté à cette œuvre civilisatrice: ils en indiqueront, avec éloquence, les enseignements et les résultats; mais je tiens à constater la solidarité que de telles institutions tendent à établir entre toutes les classes, tous les intérêts de la Société. Cette libéralité de sacrifices et d'efforts entre la ville et la campagne, demeurées si longtemps étrangères, ces luttes pacifiques entre les départements, ces rapports du puissant au faible, ces sympathies du riche au pauvre engendrent un bien réciproque, qui doit consolider la paix et l'abondance dans notre pays, pour en faire, selon l'expression d'un étranger, le plus beau royaume, après celui du ciel.»

MM. les Rapporteurs des diverses commissions ont ensuite donné lecture de leurs rapports. Cette lecture était suivie de la distribution des prix de chaque classe d'animaux, d'instruments et de produits. La séance s'est terminée par la distribution des prix de l'exposition industrielle.

A quatre heures, mat de cognac; — Musique militaire, à cinq heures; — A la tombée de la nuit, l'hôtel de la préfecture, l'hôtel-de-ville, la recette générale, l'obélisque Fénélon ont été illuminés magnifiquement. — Vers huit heures, un superbe feu d'artifice, fabriqué par M. Cazes, de Cahors, était tiré sur la rive gauche du Lot, en face d'une foule innombrable qui envahissait les quais. — A dix heures, la retraite aux flambeaux clôturait la fête.

PROGRAMME DES RÉCOMPENSES.

AGRICULTURE

Prime d'honneur.

Une coupe d'argent d'une valeur de 3,500, et une valeur en numéraire de 5,000 fr., à M. Céliarié, directeur de la ferme école du Montal.

Médaille d'or, grande module.

A M. Ferdinand Fouilhade, à Montvalent (Lot), pour ses travaux de drainage, application d'instruments très-perfectionnés, ses magnifiques récoltes fourragères et son introduction de diverses races de bétails.

Médailles d'or.

M. Souques, à Vialole.

M. Joseph Louradou, à Mirandol.

M. Paul Cangardel, à Ravissou.

M. Octave de Colomb, directeur du Syndicat de la Bave.

roi Jean manda Eustache de Ribeaumont, Jean de Landas, Guichard de Beaujeu et Guichard d'Angle, et leur dit :

— Chevauchez vers les Anglais; examinez leur nombre; voyez les dispositions qu'ils ont prises, et sachez de quelle manière il nous est plus avantageux de les attaquer, soit à pied, soit à cheval.

— Sire, volontiers, répondirent ces quatre guerriers.

Et ils partirent.

Monté sur un grand blanc coursier, le roi Jean passait devant ses troupes, en disant :

— Entre vous, quand vous êtes à Paris, à Chartres, à Rouen, à Orléans, vous menacez les Anglais et vous voudriez être devant eux, le bassin en tête. Or, vous y êtes; je vous les montre; veuillez leur manifester votre mécontentement, et tirer vengeance des ennuis et des dépits qu'ils vous ont faits: car, sans faute, nous les combattons.

Et ceux qui entendaient le roi lui répondaient :

— A la grâce de Dieu, nous verrons tout cela volontiers.

Pendant que le roi Jean cherchait à stimuler l'amour-propre des siens, revinrent les quatre chevaliers, qu'il avait envoyés vers les Anglais.

— Eh bien! Seigneurs, leur demanda tout haut le roi, dès qu'il les aperçut, quelles nouvelles?

— Sire, bonnes; s'il plaît à Dieu, vous battriez aujourd'hui les ennemis, lui répondirent les chevaliers.

— Ainsi l'espérons-nous, par la grâce de Dieu, fit le roi. Or, dites-nous quelles dispositions ils ont prises, et comment nous les pouvons attaquer.

Eustache de Ribeaumont répondit au nom de tous:

— Sire, nous estimons que les Anglais sont deux mille hommes d'armes, quatre mille archers et quinze cents brigands (soldats armés à la légère).

— Et quelle est la position qu'ils occupent? demanda le roi.

— Sire, répondit Eustache, ils sont en très-fort lieu. Leur unique corps d'armée est rangé à l'issue d'un chemin bordé de haies et de buissons, derrière lesquels ils ont posté un grand nombre d'archers. Nous ne pouvons l'attaquer qu'en passant par ce chemin, où quatre cavaliers auraient de la peine à chevaucher de front. A l'extrémité de ce défilé sont les gendarmes anglais sur trois lignes, dont la première est flanquée, des deux côtés, d'un grand nombre d'archers, rangés en herse.

— Comment pensez-vous que nous devons attaquer?

— Sire, tout à pied. Que votre cavalerie mette pied à terre, sauf trois cents gendarmes de choix, les plus braves, les plus vigoureux et les mieux armés, destinés à pénétrer à cheval dans le défilé. Ils essuieront la première décharge des archers qui le gardent; mais ils pourront ensuite rompre la gendarmerie ennemie, et faire la voie libre à vos soldats à pied, qui donneront sur le gros de l'armée anglaise.

Ce projet d'attaque fut approuvé par le roi. L'on fit choix de trois cents gendarmes. Déodat et Bertrand de Lentillac auraient bien voulu partager les périls et la gloire de cette troupe d'élite; mais le roi Jean retint auprès de lui le père et le fils, qui mirent pied à terre, comme le reste de l'armée.

A ce moment, arriva le cardinal de Périgord, qui, après s'être incliné très-humblement devant le roi de France, lui tint à peu près ce discours :

— Très-cher sire, vous avez ici rassemblé toute la fleur de la chevalerie de votre royaume contre une poignée de gens que sont les Anglais. Si vous pouviez vous accommoder sans effusion de sang, ce vous serait d'un grand honneur, et d'un plus grand profit. Au nom de Dieu, laissez-moi chevaucher vers le prince de Galles, et lui démontrer en quel danger vous le tenez.

— Sire, fit le roi, nous y consentons; mais retournez tantôt.

Le cardinal alla trouver le prince de Galles, et lui dit, après l'avoir salué :

— Certes, mon fils, si vous connaissiez les forces du roi de France, vous me laisseriez le soin de vous accorder ensemble.

— Sire, répondit le jeune prince, sauf mon honneur et celui de mes gens, je veux bien entendre à un arrangement.

— Beau fils, c'est parfaitement répondu, fit le cardinal. Je vous accorderai, si je puis.

Et le prélat retourna vers le roi de France, auquel, pour mieux faire le traité, il demanda la grâce de remettre l'attaque au lendemain. La temporisation n'était ni dans les goûts, ni dans les intérêts du roi Jean. Ses conseillers les plus intimes le poussaient à refuser la grâce demandée par le cardinal de Périgord; et, de fait, il fallut que le prélat revint plusieurs fois à la charge pour obtenir du roi qu'il ne ferait aucune entreprisè jusqu'au lundi; à soleil levant. Ce temps fut employé par le cardinal à chevaucher de l'un à

l'autre chef. Mais, les conditions du roi Jean étaient de nature telle qu'il n'y avait pas apparence de les voir accepter par le Prince de Galles. Il demanda quatre prisonniers sur cinq hommes, et surtout exigeait que le prince et ses gens se rendissent purement et simplement. De son côté le prince Anglais offrait de livrer toutes les villes et tous les châteaux qu'il avait pris dans sa dernière expédition, de rendre la liberté à tous les prisonniers qu'il avait faits, et s'engageait par serment à ne pas s'armer de sept ans contre le royaume de France. Mais quant à se rendre simplement, il prétendait avec une noble fierté que jamais l'Angleterre n'aurait à payer sa rançon.

Déodat de Lentillac et Philippe de Jean suivirent, avec le plus grand intérêt, les diverses phases de la tentative du cardinal de Périgord. Tous les deux également désiraient la voir avorter; le premier, parce qu'il croyait que le dernier jour de la puissance Anglaise en France était enfin arrivé; le second, parce qu'il redoutait pour l'accomplissement de ses projets de vengeance, les effets d'un accommodement qui désarmait pendant longtemps le prince de Galles. Aussi, éprouvèrent-ils une grande joie, en apprenant que les démarches du cardinal de Périgord n'avaient pas abouti.

— Monseigneur, dit Philippe de Jean, en s'adressant au prince de Galles, réjouissez-vous de ne vous être pas accordé avec votre adversaire. Je connais les Français; ils sont braves, mais imprudents et aveugles. La victoire vous restera.

(La suite au prochain numéro.)

ANIMAUX REPRODUCTEURS.

1^{re} CLASSE. — ESPÈCE BOVINE.

1^{re} Catégorie. — Race Agenaise.

Mâles.	1 ^{re} Section.	1 ^{er} Prix ²	médaille de bronze et 400 fr. à M. Jargeau, à St-Pantaléon (Lot), pour le taureau n. 5.
		4 ^e —	médaille de bronze et 300 fr. à M. Cazes, à Fontanes (Lot), pour le taureau n. 4.
	2 ^e Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 600 fr. à M. Rulhié, à Sezac (Lot), pour le taureau n. 6.
		2 ^e —	médaille d'argent et 500 fr. à M. Caviolle (Jules), à Catus (Lot) pour le taureau n. 8.
		3 ^e —	médaille de bronze et 400 fr. à M. le comte de Cosnac, à Cosnac (Corrèze), pour le taureau n. 7.
	Femelles.	1 ^{re} Section.	2 ^e Prix.
3 ^e —			médaille de bronze et 400 fr. à M. Souques, à Cabrerets (Lot), pour la génisse n. 41.
3 ^e Section.		1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 400 fr. à M. Caviolle (Jules), déjà nommé pour la vache n. 44.
		2 ^e —	médaille d'argent et 300 fr. à M. Berte, à Mercuès (Lot), pour la vache n. 48.
		3 ^e —	médaille de bronze et 200 fr. à M. Combarieu, à St-Alauzie (Lot), pour la vache n. 26.
		4 ^e —	médaille de bronze et 400 fr. à M. Raynal, à Lascabanes (Lot), pour la vache n. 21.
			première mention honorable à M. Berte, déjà nommé, pour la vache n. 49.
			deuxième mention honorable à M. Miquel, à Puy-l'Evêque (Lot), pour la vache n. 45.

2^e Catégorie. — Race de Salers.

Mâles.	1 ^{re} Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 600 fr. à M. Chavaroche, à Trizac (Cantal), pour le taureau n. 36.	
		2 ^e —	médaille d'argent et 500 fr. à M ^{me} la baronne Higonet, à Aurillac (Cantal), pour le taureau n. 35.	
		3 ^e —	médaille de bronze et 400 fr. à M. de Laforté, à Beaulieu (Cantal), pour le taureau n. 43.	
				mention honorable à M. Delfau, à Anzers (Cantal), pour le taureau n. 38.
	2 ^e Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 600 fr. à M. Chavaroche, déjà nommé, pour le taureau n. 44.	
		2 ^e —	médaille d'argent et 500 fr. à M. Calmels d'Artinsac, à Gramat (Lot), pour le taureau n. 50.	
3 ^e —		médaille de bronze et 400 fr. à M. Guérin (Julien), à Pycherande (Puy-de-Dôme), pour le taureau n. 45.		
			mention honorable à M. Garcelon, à Trizac (Cantal), pour le taureau n. 46.	
Femelles.	1 ^{re} Section.	4 ^{er} Prix.	médaille d'or et 300 fr. à M. Clary, à Moussages (Cantal), pour la génisse n. 52.	

(1) Pour les mâles, la 1^{re} section comprend les animaux de un à deux ans, et la 2^e les animaux plus âgés; pour les femelles, la 1^{re} section se compose des génisses de un à deux ans, la 2^e des génisses de deux à trois ans, et la 3^e des vaches de plus de trois ans.
 (2) Les 1^{er} prix sont toujours accompagnés d'une médaille d'or, les 2^e prix d'une médaille d'argent, et les 3^e, 4^e et 5^e d'une médaille de bronze.
 (3) Lorsque les animaux qui obtiennent les 1^{er} et 2^e prix ne sont pas nés chez l'exposant, une médaille d'or pour les premiers prix ou d'argent pour les seconds prix, est accordée à l'éleveur chez lequel sont nés ces animaux.

Mâles.	1 ^{re} Section.	2 ^e —	médaille d'argent et 200 fr. à M. Fouillous, à Salers (Cantal), pour la génisse n. 55.	
		3 ^e —	médaille de bronze et 400 fr. à M. Chavaroche, déjà nommé pour la génisse n. 53.	
		4 ^e —	mention très-honorable à M. Dalmas, à Ydes (Cantal), pour la génisse n. 54.	
	2 ^e Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 400 fr. à M. Chavaroche, déjà nommé, pour la génisse n. 60.	
		2 ^e —	médaille d'argent et 300 fr. à M. Majonenc, à Aurillac (Cantal), pour la génisse n. 61.	
		3 ^e —	médaille de bronze et 200 fr. à M. Pougalan, à Riom (Cantal), pour la génisse n. 59.	
			mention très-honorable à M. Maynial, à Moussages (Cantal), pour la génisse n. 62.	
			première mention honorable à M. Chalvignac, à Menet (Cantal), pour la génisse n. 64.	
			deuxième mention honorable à M. Dalmas, déjà nommé, pour la génisse n. 36.	
			médaille d'argent à M. Chavaroche, à Trizac (Cantal), éleveur de la génisse n. 61.	
Mâles.	1 ^{re} Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 400 fr. à M. Dalmas, déjà nommé, pour la vache n. 82.	
		2 ^e —	médaille d'argent et 300 fr. à M ^{me} la baronne Higonet, déjà nommée, pour la vache n. 72.	
		3 ^e —	médaille de bronze et 200 fr. à M. Delfau, déjà nommé, pour la vache n. 77.	
				première mention honorable à M. Lescurier d'Espériere, à Anglars (Cantal), pour la vache n. 79.
				deuxième mention honorable à M. Labie, à Cahors, pour la vache n. 84.
	Femelles.	1 ^{re} Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 600 fr. à M. Durand (Charles), à Séverac-le-Château (Aveyron), pour le taureau n. 88.
			médaille d'argent et 500 fr. à M. Colrat (Charles), à Montrosier (Aveyron), pour le taureau n. 86.	
			mention honorable au même, pour le taureau n. 87.	
2 ^e Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 600 fr. à M. Durand, déjà nommé, pour le taureau n. 92.		
	2 ^e —	médaille d'argent et 500 fr. à M. Colrat, déjà nommé, pour le taureau n. 91.		
	3 ^e —	médaille de bronze et 400 fr. à M. Rodat, à Olemps (Aveyron), pour le taureau n. 94.		
Femelles.	1 ^{re} Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 300 fr. à M. Colrat, déjà nommé, pour le taureau n. 95.	
		2 ^e —	médaille d'argent et 200 fr. à M. Durand, déjà nommé pour le taureau n. 97.	
	2 ^e Section.	1 ^{er} Prix.	médaille d'or et 400 fr. au même, pour la génisse n. 101.	
		2 ^e —	médaille d'argent et 300 fr. à M. Colrat, déjà nommé, pour la génisse n. 100.	
		3 ^e —	médaille d'or et 400 fr. au même, pour la vache n. 104.	
		4 ^e —	médaille d'argent et 300 fr. à M. Durand, déjà nommé, pour la vache n. 103.	
			médaille de bronze et 200 fr. à M. de Monseignat, à Vors (Aveyron), pour la vache n. 105.	

(La suite au prochain numéro).

ment se réunira en novembre prochain, le cabinet voulant savoir d'une manière certaine s'il a ou s'il n'a pas la confiance de la chambre des communes nouvellement élues.

» Jusqu'à présent la saison de Londres n'a été ni gaie ni brillante. Ce ne sont de tous côtés que plaintes sur l'absence des bals et des banquets c'est vraisemblablement le résultat des élections générales en perspective, parce qu'elles causent d'énormes dépenses aux grandes familles.

» On parle d'une pension de 1,000 l. st. (25,000 fr.) qui serait donnée par le parlement à la veuve de M. Cobden, mais les amis du défunt n'encouragent pas cette idée, qu'ils trouvent d'autant moins d'accord avec le caractère de M. Cobden, qu'ils ont réuni pour sa famille, par souscriptions particulières une somme de 25,000 l. st. (625,000 fr.)

» Des lettres de Washington et de New-York affirment que le président Johnson et son cabinet n'encourageront aucunement une assistance quelle qu'elle soit à Juarez. Ces lettres disent même d'une manière confidentielle que les Etats-Unis sont tout disposés à reconnaître l'Empereur Maximilien. Elles disent également que les personnes qui avaient quitté le Sud y retournent comme si rien ne s'était passé pour reprendre leurs premières occupations, et qu'on engage les soldats fédéraux pour la reconstruction des chemins de fer. Le trésor reçoit maintenant de l'emprunt plus d'argent qu'il n'en peut dépenser, aussi l'emploi-t-il à diminuer la dette flottante.

On lit dans le **Constitutionnel**, sous la signature de M. A. Vitu :

« Exclure le préfet du conseil de préfecture, que serait-ce, en effet, sinon couper le lien qui unit ce tribunal à l'ensemble de nos institutions administratives ? Cette séparation accomplie, le conseil de préfecture deviendrait le juge du préfet et son supérieur effectif, le gouvernement n'aurait plus, en ce cas, devant lui la responsabilité du préfet, jamais celle du conseil de préfecture. Alors, comme l'a dit M. Rouher avec une profonde justesse, on s'étonnerait que ces corps, investis d'une situation nouvelle, n'offrissent pas la même garantie que la magistrature ordinaire, celle de l'immovibilité. La pente est visible, elle conduirait promptement, quoique par une voie indirecte, à la suppression de la juridiction administrative, et l'autorité judiciaire reprendrait graduellement les attributions que les lois de 1789 et 1791 ont voulu lui enlever. »

Le journal la **France** fait observer que l'Autriche et la Prusse jouent au plus fin dans la question des duchés :

« Quand la Prusse fait un pas, ajoute M. Renauld, l'Autriche en fait deux. Par exemple : M. de Bismark propose de consulter la représentation des duchés; l'Autriche réclame immédiatement l'application de la loi de 1848, qui donne à la représentation nationale une base plus large que celle de la loi de 1854.

» La Prusse demande que le duc d'Augustembourg soit éloigné; l'Autriche alors demande que l'on éloigne en même temps des duchés les troupes autrichiennes et prussiennes pendant la durée des délibérations parlementaires.

» Jusqu'à présent, M. de Bismark a refusé d'adhérer aux propositions de l'Autriche, et l'on est bien forcé de reconnaître qu'il n'est pas facile de le faire changer d'idée une fois qu'il a émis une opinion. »

On lit dans le **Monde**, sous la signature de M. Coquille : « L'opinion publique en Europe s'étonne des allures si étranges des magistrats instructeurs dans l'affaire des complices ou des prétendus complices de Booth. Il importe que les prévenus comparissent devant le jury, et qu'ils puissent se défendre librement. Sans cela on ne verrait dans un dénouement sanglant qu'un assassinat vengé par d'autres assassinats. »

Pour extrait : A. LAYTON.

capital. On voit bien se confirmer ce que l'on savait de nombreux voyages des émissaires à Montréal, à Richmond, mais jusqu'à présent rien ne vient impliquer le président Jefferson Davis ni aucun de ses ministres dans la participation du complot d'assassinat.

Des témoins ont déposé que Wilkes Booth avait assisté à une réunion secrète d'officiers rebelles à Stanton en Virginie; on en tire la conclusion que ne faisant pas partie de l'armée, il ne pouvait assister à cette réunion que pour y développer son plan d'assassinat. Il répugne d'admettre que des officiers ayant l'honneur de porter des armes aient pu écouter les propositions d'un lâche assassinat. Il est probable que Wilkes Booth leur avait développé son projet d'enlèvement de M. A. Lincoln, ce qui n'était qu'un acte audacieux, un fait de lutte plus ou moins admissible, selon les lois militaires des nations civilisées.

Ce projet d'enlèvement a été sérieusement discuté, il avait été même pris des engagements pour arriver à l'exécution. Le président Lincoln avait l'habitude de faire tous les jours une promenade vers les neuf heures, il était presque toujours seul et se dirigeait vers un faubourg isolé. On avait loué une grande maison avec des jardins donnant sur la campagne. Les conjurés devaient se jeter sur le président, lui mettre un baillon, un masque, l'entortiller dans un manteau, le porter dans la maison louée d'avance devant laquelle il passait. Avec des relais sur la route, on devait l'emmener jusqu'à Richmond. On ne sait pas comment le projet d'enlèvement a été changé en assassinat.

Louis Peyne, l'assassin de M. Seward dit : « Si chacun avait fait son devoir, le monde aurait été étonné du grand coup que nous aurions frappé, et on ne nous aurait jamais connus. Si Booth a été reconnu, c'est que les conduits du gaz n'ont pas été coupés comme il était convenu. »

Pour extrait : A. LAYTON.

Correspondance.

Paris, le 30 mai 1865.

Une bien regrettable nouvelle nous parvient au dernier moment. M. le maréchal Magnan, sénateur, commandant de l'armée de Paris, est mort aujourd'hui, 28, après une courte maladie.

M. le maréchal Magnan était né à Paris, le 7 octobre 1791; il était âgé de 74 ans. Il s'engagea à 18 ans dans le 66^e de ligne, et fit toutes les campagnes de Portugal et d'Espagne. Capitaine dans la garde impériale, il fit la guerre de France, et il fut un de ceux qui combattirent à Waterloo. Sous la Restauration, il prit part aux expéditions d'Espagne et d'Alger, et surtout il se distingua par sa bravoure.

Sous la monarchie de Juillet, il entra au service du roi des Belges, qui le nomma général de brigade; revenu en France avec le titre de maréchal de camp, il exerça des commandements importants.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Moniteur du 31 mai (1865.)

Constantine, 29 mai.

L'Empereur est arrivé à Constantine, hier, à cinq heures, après s'être arrêté dans les différents centres agricoles qui s'échelonnent sur le parcours.

La réception a été magnifique; elle empruntait un aspect féérique à la situation pittoresque de la ville qui, comme un nid d'aigle, semble suspendue dans l'espace.

L'affluence des Arabes était immense. Les Goums, aux costumes éclatants, étaient rangés fièrement, drapeaux déployés, sur les hauteurs du Condat-St-Ly et la rampe qui descend au Rummel servait de vaste amphithéâtre à toute la population de Constantine et des environs. Européens et indigènes s'étaient unis dans la même pensée de reconnaissance pour saluer et acclamer le Souverain.

Chacune des races avait lutté d'émulation pour imprimer à l'accueil fait à l'Empereur un caractère et un souvenir ineffaçables.

Colons, Arabes, Israélites, tous avaient élevé des Arcs de triomphe sur le passage de Sa Majesté, et c'est aux cris d'enthousiasme les plus chaleureux que l'Empereur a fait son entrée dans l'ancienne capitale de la Numédie.

Constantine, 30 mai, 3 h.

L'Empereur se met en route pour Biskra.

S. M. couchera ce soir à Batna.

Nomination du contre-amiral baron Davelot au commandement en chef de la Division navale des Antilles, en remplacement du contre-amiral Bosse, parvenu au terme de l'exercice de son commandement.

Une erreur bien involontaire s'est glissée dans notre compte rendu du Concours d'Orphéons du 22 mai. La Société des **Enfants de Montignac** (Dordogne), que nous n'avions pas mentionnée, a obtenu le 2^e prix (médaille d'argent) de la 3^e division, 2^e section.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 27 mai 1865.

Philosophie.
 (sections réunies.)
 Histoire. — 4 Galiacy; 2 Daynard Joseph. (section des lettres.)
 Physique. — 4 Due; 2 Murat.

Mathématiques élémentaires.
 Mathématiques. — 1 de Broca; 2 Lagarrigue.
 Physique. — 4 Daynard; 2 de Broca.

Rhétorique.
 (sections réunies.)
 Histoire. — 4 Molinier; 2 Bonnefoy. (section des lettres.)
 Cosmographie. — 4 Vertut; 2 Salvat. (section des sciences.)
 Physique. — 4 Bonnefoy; 2 Romec.
 Mathématiques. — 1 Bonnefoy; 2 Molinier.

Seconde.
 (sections réunies.)
 Histoire. — 1 Vialard; 2 Massé. (section des lettres.)
 Narration latine. — 4 Vialard; 2 Lascoux. (section des sciences.)
 Physique. — 4 Massé; 2 Salgues.

Troisième.
 Version latine. — 4 Guérillot; 2 Lacarrière.
 Quatrième.
 Thème latin. — 4 Faubrie; 2 Larroumet.
 Cinquième.
 Orthographe. — 4 Dulac; 2 Estang.
 Sixième.
 Orthographe. — 4 Tardieu; 2 Théron.
 Septième.
 Orthographe. — 4 Bourdin; 2 Bastide.
 Huitième.
 Thème latin. — 4 Lasfargues; 2 Mazélié.
Enseignement spécial.
 (Deuxième année.)
 Histoire. — 4 Pouzergues; 2 Labro.
 Anglais. — 4 Pouzergues; 2 Ruamps (Première année.)
 Histoire. — 4 Lestandier; 2 Larrive.
 Anglais. — 4 Martine; 2 Larrive.
 Orthographe. — 4 Martine; 2 Plagès.
Cours préparatoire.
 (Troisième année.)
 Calcul. — 1 Depeyre; 2 Durand-Foujols. (Deuxième année.)
 Calcul. — 4 Labie; 2 Gasc.
 (Première année.)
 Calcul. — 4 Soulié; 2 Combarieu.
 Le Proviseur, RICHAUD.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.
 Séance du 28 mai 1865.
 4 versements 251^{fr} »
 7 Remboursements dont 4 pour solde 3275^{fr} 12

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
 27 mai Caunésil (Adeline), quai Ségur.
 29 — Buges (Emilie), St-Georges.
 30 — Cammas (françoise), à la Combe des Margrins.

Mariages.
 31 mai Bouysson (Louis), Jardinier et Bouyé (Elisabeth).
 Pour la chronique locale : A. LAYTON.

LE PROCES LINCOLN

Voici, d'après une correspondance de New-York, quelques détails sur le procès des complices de Booth, l'assassin du président Lincoln :

Le public n'est pas admis dans la salle des séances; mais outre les six greffiers sténographes engagés par le gouvernement, les sténographes de tous les journaux ont été admis dès la seconde séance et le procès-verbal de la première leur a été délivré. Depuis cette époque les journaux de Washington ont donné les débats *in extenso*.

Jusqu'à présent ils n'offrent pas un intérêt

Revue des Journaux

On écrit de Londres, le 26 mai, au **Moniteur** :

« On parle du 13 juillet comme étant le jour fixé pour la dissolution du parlement, mais on croit généralement que c'est une date prématurée. Ce qui est certain, c'est que le parlement sera dissous aussitôt que le permettront les affaires publiques. On dit aussi que le nouveau parle-

Après 1848, il commandait l'armée de Lyon, lors des événements qui furent le contre-coup du 13 juin. De là, il fut appelé à la tête de la division de Strasbourg, et c'est dans ce poste élevé que les votes des électeurs de la Seine le nommèrent représentant à l'Assemblée législative.

Dévoué à la politique du Prince président : on sait la part qu'il a prise dans les événements de 1851. Il était grand-croix de la Légion-d'Honneur, membre du Sénat depuis les premiers jours de sa création de grand veneur. Depuis 1859, il était commandant de l'armée de Paris.

Le maréchal a succombé aux suites d'une péritonite aiguë. Il avait été administré ce matin.

Pour extrait : A. LAYTOU.

L'AUTOGRAPHE

L'Autographe au Salon, est un magnifique monument élevé à l'école française. C'est une publication sans précédents dans le passé, sans rivales dans le présent. La pensée de l'artiste dans son premier jet, le coup de crayon d'où est sorti le tableau, les mystères et l'anatomie de son œuvre, voilà ce qu'on trouve dans cette série de croquis fac-similé avec tout l'imprévu, toute la vie qui manque aux gravures les plus soignées, et à plus forte raison aux reproductions banales et traitresses des journaux d'images.

Trois numéros de l'Autographe au Salon avaient déjà paru; mais la 4e livraison, jusqu'à présent, est le dessus du panier. Je ne parle ni d'un Voilemot charmant, ni d'un ravissant Nanteuil, ni des dessins de MM. Leleux, Frère, Mouchot; il y a à la première page un dessin de M. Bellange, les Cuirassiers à Waterloo, d'une furia étonnante, d'une vigueur sans pareille. Le tourbillon d'hommes, l'entrée « du tremblement de terre » décrite dans les Misérables, ne pouvaient pas trouver une interprétation plus vertigineuse.

Je ne voudrais point toutefois sacrifier les autres livraisons à cette quatrième, quand je me rappelle qu'elles contiennent des esquisses de David, de Gérard, de Decamps, un Sieurac magnifique, sans compter les maîtres vivants. N'oublions pas non plus le superbe Mantegna de la première livraison, le Combat d'Hercule et d'Antée, reproduction qui aura permis à bien des gens d'ad-

mirer autrement que sur parole un maître ancien dont il est fort question depuis quelque temps.

Les quatre premières livraisons contiennent cent trente-quatre dessins; la cinquième livraison, à elle seule, comptera trente-huit croquis.

Pour recevoir l'Album complet (100 pages de croquis) envoyer un mandat de 6 fr. à M. Boudin, 3, rue Rossini.

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris :

Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'Avenir national se vend dans les gares de ch. de fer.

En souscrivant, dès à présent, un abonnement de trois mois, à dater du 1er juillet prochain, on recevra le journal gratuitement jusqu'à cette époque, et tout ce qui a paru du roman en cours de publication : Les Souvenirs d'une Favorite, par Alexandre Dumas.

Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris à l'ordre de l'Administrateur de l'Avenir national, 9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

POURQUOI, depuis quarante ans, la MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER, de Paris, joint-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée,

toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées, fussent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à des prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que des rebuts de commerce, composés de graines avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins ; or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude : c'est de s'adresser exclusivement à nos dépositaires, qui sont pour la ville de Cahors, M. Vinet, pharmacien, et qui reçoivent directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

ADJUDICATIONS

Le mercredi, 7 juin prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet, assisté du Conseil de préfecture en présence de M. l'Ingénieur en chef de la navigation du Lot, à l'adjudication au rabais et par voie de soumission cachetée des travaux à exécuter pour le renouvellement de seize vantaux de port d'écluse de la rivière du Lot, aux écluses de Compiègne, Puy-l'Evêque, Grimard, Lacroze et Touzac. — La dépense est évaluée à 48,000 fr. «

Le cautionnement à fournir est de 4,400 fr.

Le mercredi, 14 juin prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Con-

seil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en chef de la Navigation du Lot, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'amélioration du bief de Valentré, à Cahors.

La dépense est évaluée à 44,000 fr. 00
Le cautionnement est fixé à 400 fr.
Le projet des travaux est déposé à la préfecture (Travaux publics) où l'on pourra en prendre connaissance.

BULLETIN FINANCIER. BOURSE DE PARIS.

Table with columns: au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 p. 0/0 emprunt de 1864, 4 1/2 pour 100, etc.

A LOUER

Un grand et joli Magasin, situé rue du Lycée, maison Audoury. Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux.

S'adresser pour les renseignements à M. Alix, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Granouy.

Etude de M^e VIVAL, avoué à Figeac.

Extrait de saisie immobilière.

A la requête du sieur Antoine Labrunhie, demeurant à la Roque, commune de Lacapelle-Marival, les biens immeubles ci-dessous désignés seront vendus, en un seul lot, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, le vendredi 23 juin 1865, à neuf heures du matin.

- 1° Une bruyère, contenant 29 ares 40 centiares ;
2° Une terre, contenant 46 ares 20 centiares ;
3° Un pré, contenant 13 ares 20 centiares.
Tous lesdits immeubles sont situés dans la commune d'Aynac, canton de Lacapelle-Marival.
Extrait de l'Echo du Quercy du 27 mai.

Bulletin commercial de la première quinzaine de Mai 1865.

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT

Table with columns: BLÉ, MÉTEIL, SEIGLE, ORGE, SARRASIN, MAÏS, AVOINE, POIS, LENTILLES, HARICOTS. Rows list various locations like Cahors, Castelnau, etc.

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.

Table with columns: Amenés, Vendus, Poids moyen, Prix moyen du kilogramme. Rows include Bœufs, Veaux, Moutons, Porcs.

MARCHÉS DU RAYON

HAUSSE. — Bazas, 40 c. ; Condom, 24 c. ; La Réole, 27 c.
BAISSE. — Lesparre, 46 c. ; Marmande, 75 c. ; Nérac, 1 c.
SANS VARIATION. — Villeneuve-sur-Lot.

COMESTIBLES

Table with columns: PAIN, VIANDE, POMMES, CHATAIGNES, FOURRAGES. Rows list various locations like Cahors, Castelnau, etc.

COMBUSTIBLES

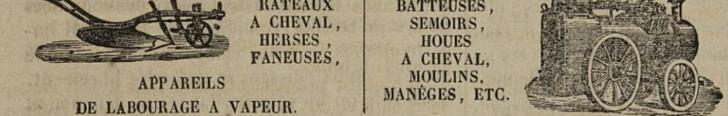
Table with columns: BOIS, CHARBON. Rows list Cahors, Figeac, Gourdon, etc.

Table with columns: Nérac, La Réole, Condom, Bazas, Marmande, Villeneuve-L-Frontent, Lesparre. Rows list prices for various goods.

MACHINES AGRICOLES ANGLAISES

Rue Fénélon, 9, place La Fayette, Paris. TH. PILTER, Agent dépositaire en France de J. et F. HOWARD, à Bedford, et R. GARRETT et Sons, Leiston.

2 Médailles or à Melun et Roanne, 1864. 47 Médailles or et 64 Médailles argent.



Hache-pailles. — Concasseurs. — Egrenieuses de coton. — Tondeuses de gazon. — Faucheuses. — Moissonneuses et toutes autres Machines agricoles des premiers constructeurs d'Angleterre.

Rendus FRANCO dans toutes les gares de chemins de fer en France. ANIMAUX DE REPRODUCTION des meilleures races anglaises.

BAUME SABATIÉ ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

L'efficacité de ce spécifique reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine guérit sans retour les rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques, névralgies, la sciatique et toutes sortes de douleurs.

On garantit à forfait la guérison des malades perclus. Voir M. Sabatié pendant son séjour à Cahors, rue de la préfecture, ancienne maison Lapergue, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, connu par ses cures extraordinaires obtenues dans les villes de Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Rodez, Montauban, etc., etc.

Ce spécifique est donné gratuitement aux indigents.

GRAND CAFÉ LYRIQUE à Cahors, sur les boulevards, vis-à-vis le Théâtre.

Tous les soirs des morceaux choisis seront chantés et exécutés par des artistes d'élite de Paris. Consommation de premier choix. Journaux politiques de Paris, des départements et de la ville.

A TOUTE HEURE DU JOUR, CONSOMMATION AUX PRIX ORDINAIRES.

A VENDRE

Voitures à deux et à quatre roues, en tout genres, à un grand rabais, grand assortiment d'articles de sellerie, carrosserie et harnais.

S'adresser à M. Séval, carrossier, hôtel des Ambassadeurs. Cahors.

L'ENFANT COLOSSE DU DAUPHINÉ

NÉE A SAINT-ALBIN DE VAUSSERRE (Isère) Le 21 juillet 1853

Est accompagnée de ses parents. Cette jeune enfant, âgée de 11 ans, pèse 111 kilogrammes; elle est, sans contredit, la seule qu'on ait vue jusqu'à ce jour chez qui la proportion des membres et la beauté du visage se trouvent réunies à la grâce et à l'affabilité. Visible tous les jours, sur la promenade des Platanes, au fond des Fossés. Prix d'entrée : 15 c.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES COMESTIBLES CRISTAUX PORCELAINES

LAMPES ET HUILE DE PÉTROLE

A VENDRE

Tilbury à deux roues et à quatre roues, Jardinière et voiture en tout genre neuves et d'occasion, à des prix très-modérés. S'adresser au sieur Cantarel, fils, carrossier, fanbourg Labarre.

Spécialité de Toiles et de Blanc.

C. BERGER

Rue de la Mairie, à Cahors.

Pour faciliter l'écoulement d'une grande quantité de marchandises provenant de l'acquisition du fonds du sieur Maurel, M. BERGER vend à 30 pour 100 au-dessous du cours ordinaire.

Portraits au Pastel

Faits d'après nature et sur photographies.

A cause des chaleurs, M. L. MAGUÈS commence ses séances à 8 h. du matin. Atelier, maison Bergerol, pharmacien, Boulevard Nord, à Cahors.

Joli MAGASIN à louer

Situé sur les Boulevards, Galerie Audoury. — Maison Bourges.

Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.

Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.

S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

CONFECTION DE PARIS.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Courrouy, à l'angle de la rue Fénélon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU,